

LE LIBRE CANARD

Publication du Comité Ecologique

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

JOURNAL GRATUIT

Après m'avoir lu, ne me jetez pas.
Faites moi lire à un voisin, un ami !



PRINTEMPS 2012

n°38

Sommaire :

- P. 1 : Editio
P. 2 : Effondrement puis métamorphose.
P. 3 : Vous avez dit "Décroissance".
Les vacances écolos.
P. 4 & 5 : Sagesse de l'habitat provençal.
P. 6 : Les transports en Vaucluse
P. 7 : Le héron gris m'a dit...
P. 8 : Réflexion du FNE 84 sur la Réouverture de la ligne Carpentras/Avignon.
Monnaie compl. locale : la Roue.
P. 9 : Réflexion du FNE 84 suite.
Le PDIE : Plan de déplacement inter-entreprises.
P. 10 : Vers le zéro déchet.
P. 11 : Vive le temps jadis. Souvenons nous de...
P. 12 : Protection animale

"Le Libre Canard"

71, rue d'Allemand - Carpentras

Trimestriel gratuit

Tirage : 2000 ex. environ

En dépôt :

- COOP BIO de l'Auzonne
- ATTITUDE BIO

Dans les boulangeries :

"LOT" Route de St-Didier.

"LE PAIN DU COMTAT"

Route de Pernes.

"LES LAVANDES"

Avenue du Mt-Ventoux.

"AU FEU DE BOIS"

Avenue du Mt-Ventoux.

• Coiffure "C'est Dans l'Hair"

• Librairie de l'HORLOGE

• Espace FENOUIL

• Cinéma RIVOLI

• Au JARDIN des COULEURS

• Mairie de Carpentras.

• Boucherie PINEL à Bedoin.

Distribution occasionnelle sur les marchés.

- Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

- Maquette : **Marie SAIU**

- Tirage : Service reprographie de la Mairie de Carpentras

- Comité de lecture :

Florence Ayme

Marie-Christine LANASPEZE

Michelle LECOEUR

Suzanne RUBIO

ÇA CASSE OU ÇA PASSE !

Comment éviter l'effondrement de notre civilisation, comme le prédisent certains scientifiques, économistes, intellectuels ou... écologistes.

À cette question existentielle, certains apportent des solutions et des recommandations qui s'inscrivent dans une politique à mettre en œuvre sur plusieurs décennies, et demandent des comportements qui vont à l'encontre de nos habitudes de consommateurs de pays industrialisés dit « civilisés ». Nous les avons maintes fois évoquées dans nos articles.

Centrés jusqu'à présent sur une croissance exponentielle qui devient le leitmotiv de toute campagne présidentielle... « croissance, croissance », toujours plus de croissance, les pays industrialisés ne veulent envisager d'autres alternatives.

Ils refusent l'évidence qui se fait jour, entraînant des crises à répétition qui vont nous amener, et qui nous amènent déjà à un point de rupture, à la fois :

- économique, les dettes explosent au détriment des citoyens contribuables
- social, pour la raison précédente
- écologique, appauvrissement de toutes les matières premières, altération de la biosphère, pollution de l'air, des eaux et des sols, disparition progressive de la biodiversité.
- démographique, avec une population mondiale qui a doublé en 50 ans ... et ce n'est pas fini, rendant incompatibles nos pratiques, auxquelles nous devrions apprendre à renoncer, et là ...ce n'est pas gagné !

Le mouvement écologique a pris de l'ampleur depuis les années 60, mais l'écolo de base cherche avant tout à limiter les dégâts ... à retarder l'échéance. Il propose des solutions pouvant être mises en œuvre et applicables immédiatement, avec l'appui « électoraliste » des politiques.

Il fut développé des stratégies comme : le développement durable, les recommandations du Grenelle de l'environnement, les accords de Kyoto, l'Agenda 21, etc ...). Elles ont toutes le « mérite » d'occulter les raisons profondes de la crise écologique qui se prépare, en refusant de renoncer à la croissance économique.

Les scientifiques, économistes et intellectuels proposent d'autres recommandations, à découvrir dans des centaines d'ouvrages, films ou documentaires.

Déjà en 1974, René Dumont, premier candidat vert(!!!) de tous les temps à une élection présidentielle, dénonce les méfaits de la croissance industrielle et milite pour une société à « basse consommation d'énergie ».

Dans un ouvrage « L'Utopie ou la mort », il proposait quelques pistes, condamnant l'industrie nucléaire, l'envahissement de la voiture, le bétonnage des terres agricoles. Il préconisait l'instauration d'une médecine préventive et le plafonnement des allocations familiales après le deuxième enfant, pour réduire l'explosion démographique ...

Vous avez certainement entendu parler de l'essai d'Yves Paccalet, au titre volontairement provocateur « L'humanité disparaîtra, bon débarras ! » ou bien du « Syndrome du Titanic » de Nicolas Hulot, ou encore, de Jacques Attali : « Le Crash de la civilisation occidentale » et de bien d'autres ouvrages qui traitent de l'avenir de notre civilisation.

Nous commentons pour vous en p.2 cet essai de Jacques Niederer, un Carpentrasien d'adoption, qui nous présente sa propre vision sur l'avenir de notre humanité.

C. Guérin

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

EFFONDREMENT PUIS MÉTAMORPHOSE

Pour Jacques Niederer, docteur en biophysique médicale de l'Université de Toronto, l'effondrement de l'ensemble des sociétés mondialisées est à terme inévitable quoi que nous entreprenions maintenant.

Il considère notre civilisation mondialisée comme **un système complexe** formé d'un grand nombre de structures et de sous structures, toutes étroitement liées les unes aux autres. Parmi ces structures, citons par exemple les systèmes bancaires, financiers, de transports de biens et de personnes auxquelles s'ajoutent les systèmes de production et de distribution de la nourriture, de l'énergie, des télécommunications etc... Tous ces systèmes agissent sur le triplet travail-production-consommation, lui-même associés aux structures sociales, commerciales, industrielles, etc... Aucune de ces structures n'est vraiment indépendante des autres. Elles se nourrissent mutuellement. Si quelques-unes d'entre elles se délitent, c'est tout ce système complexe qui devient malade et, à la limite, le mène à s'effondrer. Tout retour en arrière est impossible car un système complexe est irréversible.

Pour faire fonctionner correctement l'ensemble de ce système et maintenir son niveau de complexité, il faut lui fournir en permanence une certaine quantité d'énergie par unité de temps, appelé flux d'énergie, exprimé souvent en milliards de kilowattheures par an. Ce flux doit être d'autant plus grand que le niveau de complexité de l'ensemble est élevé. De nos jours 80 % de ce flux d'énergie est assuré par les énergies fossiles qui ne sont pas infinies. Puisque notre système économique réclame une croissance permanente de ce système complexe afin qu'il ne s'écroule pas, les flux d'énergies qui lui permettent de fonctionner correctement doivent aussi croître en permanence. Ceci sous-entend que l'industrie mondiale devra compenser de manière synchrone la perte de flux d'énergie qui suivra le pic d'extraction de l'ensemble des énergies fossiles, situé aux environs de la moitié de ce siècle.

L'auteur a évalué qu'à partir de ce moment, les flux d'énergie autres que fossiles devront augmenter,

chaque année, leur production d'énergie finale mondiale de plus de 3 à 6 fois de ce qui est jugé possible pour ces prochaines décennies. Est-ce réalisable ? Probablement pas ! Trop de problèmes concernant les matières premières, la main d'œuvre spécialisée, les financements, les cadences de travail, les tensions géostratégiques, la sécurité des installations, la fiabilité et la sécurité des réseaux électriques rendent cette présomption irraisonnable.

Si toutefois le problème des flux d'énergie pouvait être résolu, l'effondrement aurait tout de même lieu, mais cette fois pour une autre raison : l'empoisonnement de la biosphère pour et par notre espèce. En effet, pour ce chercheur, c'est le total des activités humaines nécessaires à l'augmentation de la complexité du système qui est la cause première de cette destruction, les sources d'énergie utilisées important peu. Le total des activités humaines, c'est-à-dire le total des changements portés à la biosphère est proportionnel à la quantité d'énergie consommée. Arriver à un certain point, l'ampleur des changements sera telle que la biosphère deviendra toxique pour les populations humaines. Vouloir réparer les dégâts portés à la biosphère impliquerait l'effondrement de notre civilisation car il faudrait un taux de décroissance des activités humaines si important qu'il serait incompatible avec la survie de nos sociétés modernes.

Ainsi, Jacques Niederer pense que le génie humain s'est auto-piégré. Le développement durable n'est pour lui qu'une vue de l'esprit, un souhait,

une utopie irréalisable. La cause première de cette situation résiderait, toujours selon cet auteur, dans la façon de penser et d'agir de l'Homme civilisé qui s'est mis en tête de dominer la Nature sans avoir réalisé que cette dernière n'est pas dans sa dimension. Cette erreur de jugement pourrait lui coûter très cher dans un avenir relativement proche, estimé à deux, trois, voire quatre générations.



Dans la deuxième partie de son essai intitulé **"Effondrement puis métamorphose"** édité chez ILV, l'auteur se refuse au désespoir. S'il accepte que notre civilisation mondialisée puisse connaître

un effondrement dans un avenir plus ou moins proche, il plaide pour que toutes nos forces se concentrent maintenant à éviter à nos descendants le chaos post-effondrement. Il va même plus loin dans son optimisme en pensant qu'il existe un petit espoir que, sous la menace de l'horreur de ce chaos, les générations à venir soient capables de métamorphoser nos modes d'existence afin que l'Homme retrouve la place qui aurait dû être la sienne sur notre belle planète. La deuxième partie de son essai porte sur ce vaste et important problème. Il insiste bien sur l'immensité de cette tâche qui ne doit en rien être sous-estimée. Nous faire croire que les simples mesures écologiques prônées par les tenants du développement durable nous fassent éviter la plus grosse tragédie que l'humanité aura connue, est pour lui irresponsable. Certes les chances d'éviter une existence tragique pour nos descendants sont faibles. Elles n'augmenteront que si les populations, les élites et les dirigeants d'aujourd'hui prennent conscience suffisamment tôt de l'ampleur du problème afin d'en chercher honnêtement les causes avant de proposer des pseudo-remèdes à tout va. Ego, orgueil et paternalisme seront encore nos pires ennemis.

Ce même auteur a ouvert un forum pour débattre de ses idées sur le site : www.ceremovi.org

Chacun et chacune peut y participer.

Le comité de lecture





entoux-BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous selon votre demande et qui FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENCALE sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL a COTE de la MAIRIE RUE BARRAL DES BAUX 84410 BEDOIN TEL : 04 90 12 80 40	OUVERTURE LUNDI 7 H a 12 H 30 du MARDI au SAMEDI De 7 H a 19 H DIMANCHE 7 H a 12 H
--	--

VOUS AVEZ DIT DÉCROISSANCE ?

On entend de plus en plus ce mot, et en même temps les hommes politiques et les économistes disent qu'une reprise n'est possible, donc des nouveaux emplois pour sortir du chômage, que s'il y a croissance ! Que penser alors ?

Ceux qui sont **les adeptes de la décroissance** mettent en cause le dogme du bonheur par la consommation : eh oui, cela rend-il tellement heureux de passer du temps à acheter, de fréquenter les grandes surfaces, de remplacer les appareils dès que la moindre pièce est défectueuse, d'être entouré d'objets qu'on ne sait pas toujours faire fonctionner, de lire des notices compliquées pour tenter de s'en sortir ?

Ceux qui sont pour la décroissance s'inquiètent aussi des **conséquences de la croissance pour la planète**. Ils critiquent donc les termes « développement durable » et « croissance verte » qui leur apparaissent comme des contradictions, car tout développement, toute croissance nuit à la nécessité d'économiser nos ressources et de rendre la planète Terre viable pour tous longtemps... Ainsi, par exemple, davantage de confort, plus d'ordinateurs, des déplacements plus nombreux consommeront toujours de l'énergie, généreront des déchets qu'il faudra éliminer...

Alors, comment faire avec les inventions techniques ? Peut-on arrêter la recherche, qui travaille pour un mieux-être, une meilleure santé, une vie plus facile et plus agréable ? Non, et il ne le faut pas. Mais que sommes-nous prêts à accepter ? **Les adeptes du progrès par la consommation**

soupçonnent les écologistes de vouloir revenir à la bougie ; cela inquiéterait si c'était vrai !

Soyons seulement raisonnables, et imaginatifs. Raisonnables pour agir en économisant : réfléchissons à nos manières de vivre et de consommer. Nous agissons encore souvent comme si étaient inépuisables l'eau, l'énergie pour les transports et pour notre habitation. Diminuons nos déchets, favorisons les objets qui durent...

Et imaginatifs pour trouver de nouvelles façons de faire : comment nous déplacer avec moins de voiture, comment partager les objets, les appareils ; comment faire par nous-mêmes parfois et en utilisant notre réseau d'amis et connaissances...

Tiens, mais cela va sans doute modifier nos comportements : on ne s'enfermera plus chacun dans sa maison, en ayant acheté « tout ce qu'il faut » pour nous-mêmes et notre famille.



Ouvrons les portes et les fenêtres, **regardons nos voisins, partageons nos compétences,**

inventons des modes de vie plus communautaires : chacun chez soi, oui, mais des pièces et des jardins communs par exemple ; nourrissons-nous à proximité, achetons moins mais solide.

Puis allons regarder la nature et nous y promener. Nous ne pourrions plus ni la salir ni accepter qu'elle disparaisse au profit de la pollution, des équipements toujours plus nombreux, de l'urbanisation qui galope si on la laisse faire.

Alors, me direz-vous, on ne va pas pouvoir faire ce que l'on veut ? Mais on ne peut jamais faire exactement ce que l'on veut ... Il existe des lois, des règles pour bien vivre ensemble en société. Est-ce si contraignant ? Pour la plupart d'entre nous, non ; ça l'est pour ceux qui ont eu des souffrances majeures dans l'enfance, ceux à qui l'on n'a pas appris les limites, et pour tous ceux qui manquent terriblement dans leur vie actuelle.

Tout cela nous dit, il me semble, qu'on ne pourra vivre mieux que tous ensemble : les pauvres, les moins pauvres, les moyens, et les riches, quitte à devenir moins riches. Utopie ou justice ?

Se limiter, et être solidaires : vous avez d'autres solutions ? Si oui, écrivez vite au journal !

Finalement tout se tient : les problèmes de croissance, l'écologie, la vie sociale et la morale. Drôle, non ?

Marie-Christine LANASPÈZE

AU PRINTEMPS ON COMMENCE À PRÉPARER SES VACANCES : SI ON LES FAISAIT PLUS ÉCOLOS ?

Voyager autrement, c'est possible :

- Par bateau par exemple : allez voir sur internet le site du Routard « Voyager en cargo » ; ou cherchez avec Google « les liaisons par bateau » ; vous verrez comme sont nombreuses les possibilités de se rendre en bateau dans des tas d'endroits ; c'est plus lent, mais c'est moins cher et la vie à bord peut se révéler bien intéressante...

- En logeant chez l'habitant, et en participant à des projets de développement

dans le lieu où vous serez : le Tour Operator « La Balaguère » organise cela au Maroc ; allez voir son site, ou écrivez-lui à ARRENS-MARSOUS (Hautes Pyrénées) pour connaître ses « séjours solidaires » ;

- on peut aussi privilégier les hébergements économes en énergie, choisir les gîtes nature « Panda » ;

- faire du vélo et de la marche à pied : quelles occasions de découvertes !

On attend vos expériences : racontez-nous vos vacances nouvelles ; on fera paraître votre récit dans « Le libre cagnard ».



Exploration d'une semaine du territoire de Séguret avec quinze étudiants en architecture...

Emerveillés, nous avons photographié ses bâtiments, espaces extérieurs, topographie et végétation, pour traduire en principes applicables l'évidence de leur intégration visuelle dans l'environnement.

Division de la commune en quatre secteurs paysagers - coteaux, bois, abords du village, parties hautes et basses -, repérage sur le plan communal des cônes visuels photographiés, projection des photos et tracés des critères d'intégration décelés sur place et dans les images. **Cinq domaines d'interprétation** ont confirmé des recommandations déjà connues :

1° la localisation détermine la visibilité

en fonction des entités paysagères intercommunales ; la limitation à la commune est insuffisante ;

2° formation continue du bâti = densité du regroupement

- rapprochement, regroupement, imbrication des constructions dans un ensemble fragmenté, varié comme un hameau à l'échelle du paysage : pas de mitage, meilleure cohésion sociale ; le bâtiment isolé perturbe la vue en proportion de sa taille (hangar, coopérative vinicole) ; (Voir page ci-contre, dessins 1, 2 & 3)

3° silhouettes et toitures intégrées

(Dessins 4 & 5)

4° végétation et constructions imbriquées (Dessins 6 & 7)

5° traditions locales du bâti et tonalités naturelles (Dessins 8, 9, 10 & 11)

- crépis et toitures se fondent en ton sur ton au terrain et à la falaise de l'Ouvèze ; mêmes striures des tuiles et de la vigne ; le vieux Séguret est une merveille d'intégration.

Applications d'actualité

Nos photos déjà anciennes pourraient être reprises pour comparaison - complétées de centaines d'autres partout autour de nos villages. A l'heure de la redéfinition des PLU, regarder d'un œil frais notre héritage bâti nous rappelle la perte, en quelques décennies, de ce que nos ancêtres faisaient au fil des générations avec leur immense bon sens et leur expérience du climat et du végétal. L'intégration réussie allait de soi ! Comment ré-accorder (sans mimétisme) les nouvelles constructions aux traditionnelles, aussi bien orientées ? Voyant qu'une toiture terrasse plate ne donnera jamais que l'image d'une boîte, petite ou grande, accolable, juxtaposable ou superposable à elle-même ; devant l'in-

sensibilité et l'indigence de boîtes parachutées aux entrées de villes ou dans les paysages, lotisseurs, promoteurs, architectes même, ont-ils réfléchi ?

Le tout-voiture maison-travail-supermarché-école-maison, est venu nous faire croire que nous nous déplacerons (à l'essence) toujours plus...toujours plus éloignés les uns des autres, vers toujours plus de maisons individualistes, alignées le long des routes par une vision urbanistique limitée de zoning en plan, ou en banlieues vaguement résidentielles étouffant leurs villages, pire, en lotissements hâtifs - et le tout « avec le moins possible de parties communes » (si onéreuses), donc d'espaces de convivialité (si nécessaires).

Pourquoi ne pas cartographier, commune par commune, leurs entités paysagères, et procéder à un simple relevé photographique depuis les voies communales (google street est fait pour) - « pour révéler » qualités et faiblesses de l'intégration visuelle des constructions et des espaces dégagés.

Ces vues étant fournies à l'occasion de toute demande de permis, l'impact projeté serait « pré-visible » par rapport à l'état existant. Chacun « découvrirait » la qualité d'un paysage et les prescriptions propres à sa sauvegarde, et l'implantation dans la propriété au cas par cas, suivie d'un contrôle effectif et efficace des notices d'insertion administrativement obligatoires par les services communaux compétents.

L'insertion visuelle d'une construction constitue **toujours** un problème à son point de départ : la cohérence d'ensemble compte avant les détails (non contrôlés en dehors des périmètres protégés). Tous les critères sont évidents : une construction associée à son cadre d'insertion, bien localisée ou bien dissimulée (le célèbre architecte R. PIETILÄ rappelait qu'il n'y avait pas assez d'architecture « invisible ») aménagement cohérent de masses construites et végétales, d'espaces extérieurs et intérieurs, de lumière, d'ombre, de soleil, de tonalités...

Inquiétantes questions

Un cas parmi d'autres interpelle notre bonne conscience : un grand hangar (voir photo page ci-contre) de 40m par 80m fait tache depuis 9 ans, en triste covisibilité avec le mont Ventoux ; le permis de construire de 2000 imposait sa dissimulation derrière une haie de cyprès - aucune plantation à ce jour !

L'enlaidissement est-il définitif ? La déclaration d'achèvement et surtout les vérifications de conformité ont-elles été

faites ? Du reste peuvent-elles l'être ? A quoi servent les notices paysagères obligatoires de demandes de permis de construire ? Cela relève-t-il, en partie, de la préoccupation de nos édiles ? Dans une conférence avant les élections municipales, l'avocat bien connu de l'urbanisme, Michel Huet, soutenait que les maires auraient intérêt à axer leur politique autour de l'urbanisme de l'aménagement urbain et rural - ajoutons, avant des investissements ponctuels plus faciles à plébisciter !

Si la qualité de nos paysages est un bien public, et son respect aussi important que celui des monuments classés, comment protéger ce précieux trésor honteusement bafoué en quelques décennies. A partir d'où considère-t-on comme visibles les zones paysagères de grande valeur, ou n'est-ce que lorsque l'on s'y trouve ? Aurions-nous encore des yeux pour voir ? Comme la maladie s'étend doucement, n'est-il pas à craindre qu'on s'y habitue, jusqu'à une défiguration irréversible (comme certains de nos littoraux) ?

De l'indignation à l'espoir

Le philosophe Michel Serres s'est élevé contre un des héritages de notre époque, l'enlaidissement des abords de nos villes ; et beaucoup s'indignent silencieusement. Nos administrations sectorisées, fragmentées, normatives prouvent l'inefficacité de notre système technocratique - et rien ne semble empêcher l'enlaidissement.

Que faire ? Les associations ne pourraient-elles pas s'indigner devant des cas précis - utiliser la photo comme preuve accablante - internet ?

L'écologie dénonce les nuisances électromagnétiques, sonores, publicitaires ; ne sera-t-elle pas amenée, un jour, à sauver les restes de nos paysages - à freiner le bétonnage - à sensibiliser à la beauté de ce patrimoine légué par nos ancêtres, à poursuivre leur culture soigneuse - car cultiver veut dire prendre soin - aujourd'hui, les soigner au lieu de rentabiliser le foncier au-delà de ce qu'il peut supporter, de même qu'une culture surproductrice.

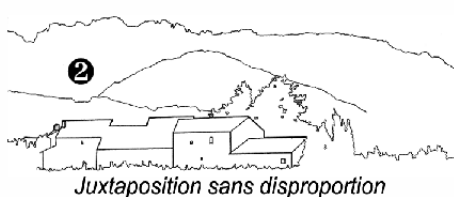
Mais réjouissons-nous, une solution reste peu coûteuse : accompagner toujours nos bâtiments des arbres et plantations dont nos ancêtres provençaux savaient la nécessaire compagnie, et retrouver cette amicale collaboration avec la nature locale, dont beaucoup rêvent.

Notre espoir n'est-il pas réaliste, facile à mettre en œuvre, pour notre joie commune ?

Dominique BEAUX - Architecte



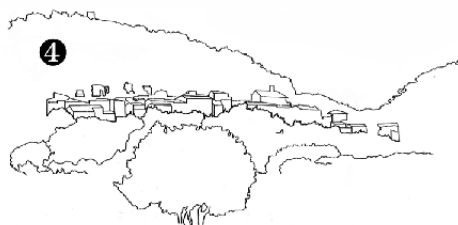
1 Adaptation à la topographie



2 Juxtaposition sans disproportion



3 Adjonctions contiguës, diversifiées, décroissantes... aménagement global dans le temps, de cours, passages et terrasses internes à l'ensemble



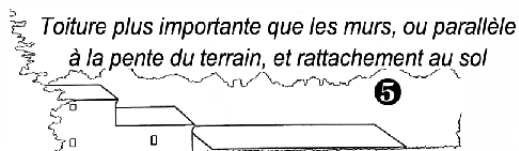
4 Silhouette du bâti fonction de sa hauteur, accordée aux contours structurels du paysage (ligne d'horizon, de crête, silhouette végétale), sur fond de falaises ou de constructions



Grand hangar, sur fond de Mont-Ventoux



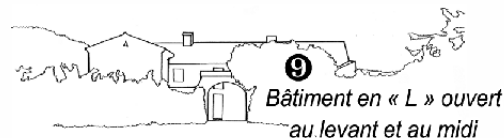
6 Cet équilibre est une des causes d'intégration les plus importantes : premier plan végétal (construction estompée ou camouflée), et arrière-plan végétal en fond paysager



5 Toiture plus importante que les murs, ou parallèle à la pente du terrain, et rattachement au sol



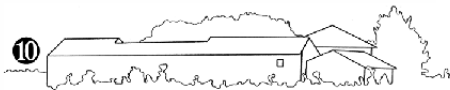
7 Accompagnement végétal en silhouette continue avec les constructions



9 Bâtiment en « L » ouvert au levant et au midi



8 Bâtiment long et étroit, étage éventuel, horizontalité dominante du mur



10 Percement minimal au nord (mistral), mur quasi aveugle



11 Cour au sud, arbres et treilles à feuillage caduc (tilleul), à l'ombre en été, au soleil d'hiver

LA BIOZONE

UN VILLAGE BIO AU COEUR DE CARPENTRAS



Mode éthique
BIO et chic
Vêtements
et accessoires
pour hommes,
femmes et bébés

L'autre Cantine
Gourmandises BIO
salées et sucrées
au gré de l'inspiration
au fil des saisons

Alimentation BIO
une autre façon de
consommer dans
un lieu convivial

283, avenue Notre Dame de Santé - CARPENTRAS

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

LES TRANSPORTS EN VAUCLUSE

« Carrément économe, Carrément écolo et Carrément pratique », le Département propose à tous les Vauclusiens des tarifs encore plus attractifs, développe son offre de transport collectif sur l'ensemble du Vaucluse et réduit les émissions de gaz à effet de serre en utilisant, pour les cars du réseau « TransVaucluse », un additif spécial qui, ajouté au gazole, réduit la consommation de carburant.

Claude HAUT,
président du Conseil Général.

La politique des transports en Vaucluse, présentée à la Maison du Département de Carpentras le mercredi 15 février, sous la présidence d'Olivier FLORENS, président de la commission santé, environnement et transports publics, et en présence de Max RASPAIL, président de la commission aménagement du territoire, de Mme PAING, directrice des transports au Conseil Général, et des représentants des sociétés de transport partenaires du C.G. (Transdev/Sud Est Mobilités, Voyages Arnaud et Cars Lieutaud).

Il nous fut présenté les lignes du réseau TransVaucluse desservant les cantons de Beaumes-de-Venise, Pernes, Carpentras Nord et Sud, par chaque transporteur, les fréquences et les tarifs.

De son côté, TransCove gère 18 lignes et TCRA en compte 24 sur le terri-

toire du Grand Avignon.

Il en résulte que la comparaison est frappante, le bus étant nettement moins cher que la voiture individuelle source d'encombrement et de pollution ...

À l'horizon 2014, avec la réouverture de la ligne Carpentras-Avignon aux TER, que l'on ne présente plus, la question est de savoir si les tarifs pratiqués seront compétitifs, afin que les deux moyens de transport en commun existants (le car et le TER) ne se trouvent pas en position de concurrence entre eux, mais soient complémentaires. Chacun a ses avantages, le bus pour une desserte plus fine et plus souple, le TER pour sa rapidité, et sa ponctualité.

La finalité étant qu'ils puissent capter les utilisateurs de la voiture individuelle.

Pour cela, nous avons demandé que l'utilisateur puisse se trouver face à un guichet unique, où le titre de transport pourra, sur un axe donné, par exemple Malaucène-Avignon, englober le billet Malaucène-Carpentras, puis le TER Carpentras-Avignon et enfin les bus du TCRA du réseau d'Avignon.

Avec d'excellentes correspondances de bout en bout.

C'est le principe de la carte Orange de la région parisienne, mensuelle ou hebdomadaire, pour un prix compétitif, sur différentes zones tarifaires, qui pourrait permettre des déplacements de manière illimitée en Vaucluse.

À noter que la carte « ZOU » per-

mettra sur les réseaux TER et LER, de compétence régionale, de voyager pour un tarif très intéressant.

Le Département propose déjà des titres à l'unité à 1,5 € ou 2 € maxi par trajet mais aussi des carnets de 10 voyages, des abonnements annuels scolaires ou des abonnements mensuels dont un à destination des jeunes de moins de 26 ans en formation.

De plus, la carte **TransPass** permet aux bénéficiaires du RSA, à leur conjoint et aux bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur non marchand, de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau TransVaucluse.

La difficulté actuellement est de mettre toutes les AOT (Autorité Organisatrice des Transports) au diapason. En effet, la Cove gère le réseau TransCove, le Département le réseau inter-urbain TransVaucluse, la Région les TER et LER et le Grand Avignon les bus urbains TCRA.

Le projet de Système d'Information Multimodale (SIM) piloté par la Région, auquel participent toutes les AOT constituera une première étape (information horaire, calcul d'itinéraires), avec un objectif de mise en service en 2013. D'autres réflexions sont en cours concernant la complémentarité tarifaire.

C. GUERIN

Merci au service des transports
du C.G. 84 pour sa documentation.

les tarifs : comparatif autocar/voiture

	TransVaucluse				Voiture				Economie réalisée sur 1 mois (20 AR)	
	Temps trajet moyen	Coût AR plein tarif	Coût AR ab. mens.	Nbre AR/jour (période scol.)	Distance aller (le + rapide)	Temps trajet moyen	Coût AR Mappy *	Coût AR INSEE** (0.30€/km)	Mappy *	INSEE**
Avignon-Carpentras (5,1)	45 min.	4 €	2 €	29 lun-sam 6 dim	27 km	32 min.	4,9 €	16,2 €	58 €	244 €
Pernes-Cavaillon (13,1)	35 min.	4 €	2 €	8 à 10 lun-sam	23 km	28 min.	4 €	13,8 €	40 €	196 €

* Hypothèse Mappy : voiture de taille moyenne, gazole, carburant seul

** Hypothèse INSEE incluant prix de revient global (carburant, stationnement, assurance, entretien, décote)

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL
Saisissez la distance entre votre domicile et votre travail : J'habite à **27** km de mon travail.
La calculatrice n'accepte que les chiffres ronds de 1 à 99.

MODES DE TRANSPORTS
Choisissez les 2 modes à comparer. **RÉSULTATS SUR 1 AN**

Je choisis	COÛT	EFFET DE SERRE	ÉNERGIE
LE BUS	312,00 €	901,80 kg éq. CO ₂	338,04 l éq. pétrole
plutôt que			
LA VOITURE	5589,00 €	3499,74 kg éq. CO ₂	1367,55 l éq. pétrole
En choisissant le bus plutôt que la voiture	j'économise 5277,00 € par an.	j'évite 2597,94 kg éq. CO ₂ par an.	je consomme 1029,51 litres éq. pétrole en moins par an.

Source : Ademe

LE HÉRON GRIS M'A DIT...

Allons, rions un peu sur l'ingéniosité humaine : un **plastique** comme on l'aime vient des USA. Un plastique biodégradable à **base de plumes de poulets**. Plus résistant à l'eau, plus solide que ceux à base de soja et d'amidon, moins cher et moins polluant que celui à base de pétrole. Ah, ce sempiternel **PÉTROLE** : vivement que l'on s'en débarrasse !

Que vivent les petits crapauds ! Un tunnel sous l'autoroute pour eux ? « Les amis de la forêt de Saint Germain et Marly », en Ile-de-France, veulent protéger ces animaux et leur éviter d'être écrasés. Cette année, **2000 crapauds** ont pu regagner leurs lieux de ponte et se reproduire en toute sécurité. Et vive les petits crapauds que les enfants pourront gentiment observer.

Droit aux anciens ! Grand retour des céréales pour vous les humains : nous les oiseaux, nous avons toujours aimé les graines, eh oui ! Ainsi, notre cher **petit épeautre**, qui vient des montagnes du pourtour méditerranéen et, en particulier pour nous les Vauclusiens, du plateau d'Albion où on l'a replanté il y a quelques années. C'est une des céréales les plus riches en protéines, avec fort peu de gluten.

Il y a aussi les vedettes du moment, le **quinoa** de la Cordillère des Andes et le **kamut**, originaire du « croissant fertile » entre Turquie et Iran, et qui est maintenant cultivée au Canada. Mais le « hic », ce sont les immenses dépenses énergétiques pour les acheminer.

Les jours de grand froid nous ont fait parler du **bois**. C'est vrai que la forêt française s'étend joliment, et nous, les volants, pouvons vous le confirmer : $\frac{1}{4}$ du territoire français est boisé ! Mais c'est surtout de la forêt privée et fort mal gérée. **Planter, récolter et entretenir** sont les trois règles, qui semblent être prises trop à la légère. Il faudrait bien organiser son exploitation si l'on ne veut pas devoir raser toutes les forêts sous prétexte de se chauffer et de construire. *Que serait la France sans ses arbres ?*

L'isolation des logements devient une pensée de premier ordre : par exemple en étudiant bien le bioclimatisme, qui est la capacité d'un bâtiment à récupérer l'énergie solaire gratuite. **Bien choisir son mode de chauffage** devient un « must ». Les poêles à double combustion ont fait leurs preuves ainsi que les chaudières à copeaux de bois ou à granulés de sciure compressée qui sont très performantes. En plus c'est de la belle récup'...

Vous savez tous comme j'aime le poisson, mais le saumon d'élevage venant de Norvège, pouah ! Il vit dans des cages surpeuplées, il est porteur de malformations et de maladies ; pour lutter contre le pou de mer, on lui administre un pesticide qui peut s'échapper et être absorbé par des poissons sauvages. L'association « Green warriors » souhaite des expertises indépendantes dans les fermes de mer... *Moi aussi !*

Nos amis de l'est de la France ont un souci concernant la terre. Comme ils ont constaté que les produits animaux exigeaient plus d'énergie et de terre que les denrées végétales, ils lancent une

campagne pour faire **baisser la consommation de viande** (oh ! là là, la choucroute !). Nous aussi adoptons le slogan « le lundi c'est végé(tarien) ».

C'est merveilleux, notre chère **lavande** qui, si généreusement, pousse partout chez nous, a trouvé une nouvelle utilisation : **éviter les poux**. Dans un petit vaporisateur, mettez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, complétez avec de l'eau ; puis aspergez un peu la tête de l'enfant ainsi que ses oreillers... Et le tour est joué. Mais voilà, je viens d'apprendre que beaucoup de lavandes vendues en Provence viennent de Hongrie. Certaines boutiques, avec leur kyrielle de produits à base de lavande font un tel tabac que des touristes japonais et chinois viennent par cars entiers en chercher ; or, la provenance provençale en est douteuse. Bah, c'est toujours de la lavande, et si les producteurs hongrois ne la trafiquent pas et peuvent la vendre... Entre bons voisins européens, c'est de la coopération, non ?



ALLEZ, au mois prochain. C'est toujours Yvonne KRESSMANN qui recueille mes propos !

C'est Dans l'Hair

1^{er} SALON DE COIFFURE VÉGÉTAL À CARPENTRAS

- Coloration Végétale certifiée Bio Logona
- Gammes coiffantes Logona, Santé, Néobio, K & Karité, René Furterer
- Soins profonds aux huiles végétales Biologiques à la vapeur.
- Soins de nos grand-mères fraîchement concoctés par nos soins.

5 € de remise sur présentation de ce bon

29 Bd Pasteur - 84200 Carpentras - 04 90 66 50 06

www.cestdanslhair.com

Voyageurs :

accessibilité, attractivité

La liaison ne sera attractive, donc rentable, que si elle est rapide. **Il nous paraît important de ne pas multiplier les arrêts** mais d'optimiser tous les accès aux gares.

La gare de Sorgues est déjà bien desservie par les T.E.R. de la ligne Lyon-Marseille. L'arrêt, superflu, ne peut que ralentir le temps de parcours. Il en est de même, a fortiori, pour la « halte » d'Althen-des-Paluds.

L'accroissement de la mobilité par le train ne doit pas se faire au détriment de la mobilité actuelle des populations : à Carpentras, la suppression du passage à niveau (P.N.12) interrompt le prolongement de la piste cyclable et du cheminement piétonnier, reliant le chemin de Patris avec l'avenue des marchés. Le PDIE (Plan de Déplacement Inter Entreprises) en cours d'élaboration sur cette zone avec la COVE et CARPENSUD, va en être contrarié.

Pour renforcer l'attractivité de cette

liaison face à la concurrence routière, il devra être instauré avec les A.O.T. (COVE, COGA et ses bus TCRA, Département et Région), un titre unique de transport du type carte Orange, avec gratuité aux parkings des P.E.M. (Pôle d'Échange Multimodaux) pour les clients du T.E.R.

Les TER devront être facilement accessibles aux personnes handicapées, aux mamans avec bébé et poussette, aux vélos (avec espace dédié pour ces derniers). Les navettes qui conduiront les populations aux gares devront présenter les mêmes aménagements.

Le problème du fret

« Le trafic fret ne sera pas remis en question ; son maintien est plébiscité par les entreprises, et des mesures seront prises pour la conservation de certains accès. » (dixit le « Bilan de concertation »)

Or, que constate-t-on après l'analyse du projet de RFF ? Seul l'embranchement de

Sibelco est reconstruit !

Il faut savoir, ce que semble oublier volontairement RFF, soutenu en cela par la SNCF-Géodis qui ne veut plus faire du fret ferroviaire, qu'existent sur l'itinéraire Sorgues-Carpentras, une dizaine d'embranchements particuliers (ITE).

Si la SNCF-GEODIS ne veut plus faire du wagon isolé, d'autres opérateurs y sont prêts, les opérateurs ferroviaires de proximité en particulier. RDT 13 sur les Bouches-du-Rhône en est un exemple.

Sur la Région, des études sont en cours pour créer des régies. Elles prendraient en charge les lignes secondaires afin d'y développer du fret.

La flambée des prix des carburants, la pollution atmosphérique, le respect des objectifs inscrits dans la loi du Grenelle 2, font que demain, le transport de fret ferroviaire devra renaître des ses cendres. Encore faut-il ne pas occulter aujourd'hui ses chances de développement. *(suite page 9)*

LA ROUE : MONNAIE COMPLÉMENTAIRE LOCALE

L'Association SEVE, (Système d'Echanges pour Vitaliser l'Economie) dont le siège social est à Carpentras, a mis en place, en novembre 2011 lors de la semaine de l'Economie Sociale Solidaire à Carpentras, une Monnaie Complémentaire Locale (MCL) nommée la ROUE. Des MCL il en existe environ une vingtaine en France, beaucoup d'autres sont en train d'apparaître.

Ici comme ailleurs, la monnaie locale est un sujet qui fait couler beaucoup d'encre. La meilleure façon de savoir où conduit la mise en place de la monnaie locale est de s'en servir pour la pérenniser. C'est une initiative qui vient de la base, pour plus de conscience dans notre façon de consommer et de produire ; pour une coopération féconde entre producteurs, commerçants et consommateurs ; pour la réappropriation de l'outil monétaire afin qu'il serve au lieu d'asservir. Il s'agit de valoriser la vraie richesse (le bien, le service, la nature, la vie), plutôt que le symbole argent.

Une Roue équivaut à un euro. Elle se présente sous forme de billets comportant des sécurités contre les reproductions. Les particuliers acquièrent des Roues auprès de points relais et les dépensent auprès de partenaires commerçants, producteurs, artisans, etc.. Les Roues, au bout de 6 mois de non utilisation, perdent leur validité, sauf si le consommateur s'acquitte d'un timbre d'une valeur de 2% du montant des roues non utilisées. Les MCL ne se thésaurisent pas, elles ne peuvent pas se retrouver dans des paradis fiscaux ou en Chine, par exemple.

Pour les prestataires du secteur marchand, c'est un moyen d'intégrer un réseau de clientèle ; les utilisateurs qui achètent des Roues se contraignent en effet à les dépenser chez eux. Les partenaires commerçants enregistrent les Roues, les comptabilisent comme si c'étaient des euros.

Pendant un an, le temps d'apprécier le système, SEVE ne leur demande aucune participation pour pérenniser celui-ci. Après cette année « d'essai », ils devront s'acquitter d'une commission de 3% sur la conversion qu'ils voudront faire de Roues en euros. Cette conversion vise aussi à inciter à ce que les Roues soient réinjectées auprès des autres commerçants du réseau.

Le montant des Roues en circulation est garanti par un dépôt bancaire en euros équivalent, ce qui n'est plus le cas des euros en circulation. Les euros récoltés sont déposés à la NEF, ils permettent de financer des projets éthiques locaux respectant l'homme et l'environnement.

La Charte que les utilisateurs (commerçants et particuliers) de la Roue doivent signer amène à s'interroger, pour les uns, sur les dimensions de leurs activités et pour les autres, à devenir des consomm'acteurs. Tous participent à la vie locale.

Pour plus d'informations contacter :
Association SEVE : courriel : contact@laroue.org
ou téléphoner au 04.90.655.403

**Article préparé par Raymond NEBOT
de l'Association SEVE. Relayé par J-L Bassas**

Zones traversées et nuisances pour la population

En certains points, une protection phonique ou visuelle des populations riveraines est nécessaire : murs antibruit, haies vertes. En d'autres points, c'est une protection des populations de passage qui est indispensable : grillages interdisant la traversée de la voie.

Des clôtures doivent être mises en place, **adaptées aux besoins différents de personnes différentes.**

Zones traversées et risques naturels

La voie ferrée traverse, sur les communes d'Entraigues, Althen-des-Paluds et Montoux des zones inondables. Compte tenu de l'urbanisation de ces territoires, elle devient facteur de risque car elle **fait digue, empêchant le bon écoulement des eaux.** Comme il s'agit d'une réouverture et non d'une création, ce risque semble minimisé.

RFF doit au contraire, en prendre la mesure et ménager des passages sous voie.

Tout aménagement cloisonnant le territoire augmentant les effets de cuvette, est à proscrire.

Zones traversées et continuités écologiques

Cette voie traverse 6 à 7 km de campagne, en partie classés Natura 2000 : **la vie doit être préservée sur ce territoire qui ne doit pas être le grand oublié du projet.**

Il convient donc de :

- **limiter les dégâts pendant les travaux** : il semble sur ce point, qu'à la suite de l'inventaire et des recommandations d'Eco-Méd, RFF montre une vraie volonté de respect de la biodiversité. **Une surveillance écologique est cependant nécessaire, pour garantir que les recommandations seront appliquées concrètement.**

- **Faire en sorte que la voie ferrée ne barre pas les continuités écologiques**

Qui dit « bio », dit « vie » et il n'y a pas de vie sans mobilité.

Au prétexte qu'il s'agit une ligne pré-existante, **aucune mesure n'est prise pour respecter la mobilité des espèces, pendant la phase d'exploitation** : les anciens aqueducs, sont gardés, non agrandis ! **Chaque nouvel ouvrage doit être suffisamment large pour permettre le passage de la faune.**

- **Construire des franchissements**

sécurisés, la circulation passant d'un train à petite vitesse à 38 convois à 120 Km/H.

La voie ferrée traverse **deux corridors écologiques d'intérêt majeur (la Sorgue d'Entraigues et la Sorgue de Velleron), et plusieurs autres cours d'eau importants. Des chiroptères d'intérêt communautaire y vivent.**

POUR PRÉSERVER LE CORRIDOR DE TRANSIT MAJEUR QU'EST LA SORGUE DE VELLERON, UN PASSAGE DOIT ÊTRE CONSTRUIT SOUS LA VOIE, À PROXIMITÉ DU PONT ACTUEL.

Ce passage sera de dimensions suffisantes pour que de grands animaux l'empruntent, et pour que les diverses espèces de chiroptères l'utilisent. Il sera bordé de végétaux formant entonnoir afin d'inciter les chauves-souris à emprunter le passage.

De tels tunnels devraient être aménagés pour chaque voie d'eau traversée. Ils seront doublés de « passerelles d'arbres » obligeant les oiseaux à prendre de la hauteur.

LES SIGNATAIRES :

Jean Paul Bonneau, président de FNE 84

Christian Guérin,

pilote du réseau transports FNE 84

Nicole Bernard, *pilote du réseau agriculture FNE 84*

Agnès Boutonnet,

pilote du réseau biodiversité FNE 84

LE P.D.I.E. : LE PLAN DE DÉPLACEMENT INTER ENTREPRISE

« C'est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. »

Parmi les mesures visées, on trouve :

- # **la promotion du vélo** - encore faut-il qu'il existe des pistes cyclables incitatives, c'est-à-dire sécurisées ;
- # **l'encouragement à l'utilisation des transports publics** (avec des horaires adaptés) ;
- # **la création de navettes d'entreprise ;**
- # **la mise en place d'un service d'autopartage ;**
- # **l'incitation au covoiturage.**

En conclusion, la mise en œuvre d'un PDIE présente le triple avantage d'une démarche économique, sociale et environnementale.

Nous avons rencontré M. Julien DE MICHELE, chargé de mission Energie de la COVE.

Cette dernière apporte un support méthodologique à « CARPENSUD » qui est porteur de projet pour l'élaboration de son P.D.I.E. Ce premier entretien fut suivi d'un autre avec M. VINCENT, président de CARPENSUD.

Rappel : CARPENSUD est une association créée en 1996, rassemblant 70 entreprises et 1700 salariés sur la zone artisanale de Villefranche à Carpentras. Son périmètre a été agrandi, puisqu'il atteint maintenant l'avenue Clémenceau, la route de Pernes et le chemin de Saint Gens.

Son rôle consiste essentiellement en : la représentation des entreprises auprès des collectivités, notamment en matière de signalétique, de sécurité et d'entretien des voiries. L'association fonctionne par commissions, dont une « Jeunesse ». Un projet de création de crèche sur le site est à l'étude.

Le PDIE

Rappel : 97 % des salariés font le trajet domicile-travail en voiture - seulement 2 % le font à vélo....Aucun covoiturage n'est organisé. Pour l'heure, il n'existe que 1,6 km de piste cyclable en site propre.

La Cove envisage la mise en place d'un « transport à la demande » avec la création de points de ramassage (financement : 50 % employeur). Il s'agit d'une démarche environnementale visant à réduire l'empreinte carbone.

Actuellement, les horaires des entreprises sont très diversifiés. Une enquête auprès des salariés est en cours par le biais d'un questionnaire (400 exemplaires distribués) - fruit d'un partenariat avec la Cove et la Chambre de Commerce. (Un vélo électrique sera offert à un participant par la Cove.)

Les résultats de cette enquête seront connus en avril/mai 2012, et feront l'objet d'une discussion avec la mairie de Carpentras et la Cove, en fonction des enjeux mis à jour.

En tout état de cause, M. VINCENT voudrait garder un passage piétons et cyclistes au PN 12. Des parcs à vélos pourraient être créés en partenariat avec les collectivités.

Il est à noter que M. VINCENT, au titre de Carpensud, n'est pas invité aux débats du Conseil Régional...

Simone GUINAMAND

VERS LE ZÉRO DÉCHET

OU COMMENT LA VOLONTÉ POLITIQUE D'UN MAIRE A PERMIS UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS DE 80%

C'est dans la petite commune de Manspack en Alsace que Dany Dietman, maire écolo, élu en 1983 a réussi cet exploit, avec du bon sens, une vision du long terme et beaucoup de communication avec ses administrés.

Tout a commencé en 1990. Lors d'un conseil municipal, il était proposé à la commune de participer à la construction de l'incinérateur de Mulhouse. Il était alors prévu d'atteindre 550 kg/an de déchets en 2000 par habitant. C'était une solution alternative à la décharge de Retzwiller. Mais transporter et incinérer les déchets revenait à multiplier le prix par trois, et 25% de mâchefer devaient revenir pour être enfouis dans la décharge.

Ce jour-là, le conseil municipal vote contre l'incinération et décide de mettre en place un système de collecte sélective.

La presse locale les qualifie de farfelus voire utopistes. Le conseil général porteur du projet d'incinérateur envoie des techniciens pour dissuader le maire, mais celui-ci parvient à rallier à sa cause les autres maires des communes de la Porte d'Alsace. Un sondage est fait auprès de la population, en 1992 des débats sont organisés, le maire fait le tour des salles des fêtes, la solution du porte-à-porte est retenue pour intégrer les personnes à mobilité réduite. Deux ans plus tard, chacun reçoit un composteur. La masse des ordures tombe à 200 kg par habitant contre 375 en 1990.

Des actions d'incitation sont mises en place dans les écoles, des calendriers des jours de ramassage distribués dans les foyers.

Puis en 1997, des pétitions sortent, mettant en cause les personnes qui ne trient pas leurs déchets. La taxation forfaitaire, avec le même prix pour tous, ceux qui trient et ce qui ne trient pas, vivait ses derniers instants. On découvre que ce sont les nouveaux arrivants qui ne savent pas trier. Des équipes viennent pour sensibiliser les habitants avec des gâteaux et des boissons : « La convivialité plutôt que la culpabilisation ». La pensée embarquée est lancée le 1er janvier 1999. On ne paye que pour ce qu'on jette. C'est, plutôt qu'une taxation démotivante, une redevance incitative. Et aucun déchet n'est déposé dans la nature. Le supermarché crée

une plateforme de déballage, rendue obligatoire par la loi Grenelle 2. Dès la première année les **résultats tombent à 80 kg** par habitant obligeant à introduire une part fixe de 50 €. Pour le maire, le mot déchet n'existe pas, tout est recyclable. Les citoyens sont éco-actifs et responsables.



La France a le plus grand parc d'incinérateurs d'Europe : 139 usines. Un projet pour un nouvel incinérateur est encore prévu. Le maire démissionne alors de son poste dans le syndicat mixte et avec les habitants, des associations sont créées pour combattre ce projet qui est abandonné en 2007.

Les 15.000 habitants de la Porte d'Alsace ont réussi à faire reculer l'incinération.

Que pouvons-nous retenir de cette histoire ?

Tous d'abord que c'est la volonté politique et l'implication de chacun avec beaucoup de pédagogie qui permettent de faire avancer les choses.

Et à Carpentras ?

C'est la COVE (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat) qui est en charge de la gestion des déchets.

Historiquement, le discours des élus de la COVE dans les années 1990/2000, était que les habitants n'étaient pas prêts, ne savaient pas et ne voulaient pas trier leurs déchets. On a donc mis en place un tri automatique dans l'usine de Lorient-du-Comtat, le « trommel ». Puis, petit à petit, l'idée de trier à la source fait son chemin : mise en place de colonnes pour récupérer les plastiques, boîtes en fer, papiers, bennes pour les déchets végétaux. Les composteurs individuels proposés ont un succès immédiat, les habitants en redemandent. Ils permettent de réduire la production de déchets d'une famille de 25%. Ils sont plébiscités. Démonstration est faite que les habitants sont prêts.

La volonté politique existe puisque le maire de Carpentras s'est déclaré favorable au tri sélectif. La COVE a mis en place deux ambassadrices du tri pour l'habitat collectif. Il est prévu dans le cadre du GRENELLE II de l'environnement de recycler 75% des emballages en 2015. Bien sûr, nous sommes encore loin du zéro déchets, nous faisons partie de la région qui produit le plus de déchets par habitant. Pour répondre au Grenelle, il va falloir intégrer une part incitative prenant en compte le poids ou le volume des déchets ainsi que le nombre d'enlèvements.

Des projets sont à l'étude dans les services. Une enquête et une information sur le tri sélectif, auprès de 15.000 foyers (en habitat individuel) devrait être faite, le tri sélectif avec 2 bacs par foyer (toujours sur la base de 15.000 foyers) devrait se mettre en place, toujours sur Carpentras. Il est prévu l'informatisation de la plateforme fin décembre 2012 début 2013, afin de pouvoir contrôler le volume des déchets ménagers par foyer, pour ensuite tendre vers la taxe incitative aux alentours de janvier 2015.

Par ailleurs, les habitants individuels seront fortement incités à composter, ceci dans leur intérêt (leur facture pourrait être ainsi diminuée selon le cas, jusqu'à hauteur de 30%). Les colonnes seront appelées à disparaître sauf pour le verre et les vêtements.

Très bientôt, n'en doutons pas, nos déchets seront réduits et c'est par la volonté collective et l'implication de tous que nous y parviendrons.

Michèle Gallichio



Attitude Bio

Grande épicerie Bio de Carpentras

Alimentation - Compléments Alimentaires
Conseil en diététique - Cosmétiques

Com'tact Bio

254, Avenue Pierre Sémard
84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 67 28 79

À la caisse d'un super marché, un couple d'un certain âge choisit d'utiliser un sac en plastique pour ranger ses achats.

La jeune caissière leur reprocha (gentiment) de ne pas se mettre à l'écologie.

« Votre génération ne comprend pas le mouvement écologique. Seuls les jeunes vont payer pour la vieille génération, qui aura gaspillé toutes les ressources ! »

Le couple s'excusa auprès de la caissière et expliqua : « Nous sommes désolés, nous n'avions pas de mouvement écologique, à notre époque »

Alors que le couple quittait le magasin, la mine déconfite, la caissière en rajouta : « Ce sont des gens comme vous qui ont ruiné toutes les ressources à nos dépens. C'est vrai, vous ne considérez absolument pas la protection de l'environnement comme un priorité ! »

Le couple admit qu'à l'époque on rapportait les bouteilles de lait et les bouteilles de bière au magasin. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau ; on utilisait les mêmes bouteilles à plusieurs reprises.

À cette époque, les bouteilles étaient réellement recyclées. Mais, c'est vrai, **on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

De notre temps on montait l'escalier à pied : on n'avait pas d'escaliers roulants dans tous les magasins ou au bureau. On marchait jusqu'à l'épicerie du coin de la rue, aussi. On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux rues.

Mais, vous avez raison, **on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

À l'époque, on lavait les couches de bébé ; on ne connaissait pas les couches jetables.

On faisait sécher le linge, dehors sur une corde à linge ; pas dans une machine avalant 3000 watts à l'heure.

On utilisait l'énergie éolienne et solaire pour sécher les vêtements. A l'époque, on recyclait systématiquement les vêtements de la famille qui passaient d'un frère ou d'une sœur à l'autre. Ils étaient fabriqués en France et non pas en Chine.

Mais c'est vrai, **on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

À l'époque, on n'avait qu'une TV ou une radio dans la maison. Pas une télé dans chaque chambre. Et la télévision avait un petit écran de la taille d'une boîte de pizza.

Dans la cuisine, on s'activait pour fouetter les préparations culinaires et pour préparer les repas ; on ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans efforts et qui bouffent des watts autant qu'EDF en produit.

Quand on emballait des éléments fragiles, à envoyer par la poste, on utilisait comme rembourrage du papier journal ou de la ouate, dans des boîtes ayant déjà servi, pas dans des bulles en mousse de polystyrène ou en plastique.

À l'époque, on utilisait l'huile de coude pour tondre le gazon ; on n'avait pas de tondeuses à essence ou électriques, autopropulsées ou autoportées. À l'époque, on travaillait physiquement ; on n'avait pas besoin d'aller dans un club de gym pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité.

Mais vous avez raison, **on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

À l'époque, on buvait de l'eau à la fontaine ou au robinet, quand on avait soif ; on n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter.

On remplissait les stylos-plume dans une bouteille d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo ; on remplaçait les lames de rasoir au lieu de jeter le rasoir après chaque rasage.

Mais vous avez raison, **on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

À l'époque, les gens prenaient le bus, le métro et les enfants prenaient leur vélo pour se rendre à l'école, au lieu d'utiliser la voiture familiale et maman, comme un service de taxi 24 heures sur 24.

À l'époque, les enfants gardaient le même cahier (fabriqué en France) durant plusieurs années, les cahiers continuaient d'une année sur l'autre, les crayons de couleurs, gomme, taille-crayons et autres accessoires duraient tant qu'ils pouvaient.

Mais vous avez raison, **on ne connaissait pas le mouvement écologique.**

À l'époque, on avait une prise de courant par pièce, pas une bande multiprises pour alimenter toute la panoplie des accessoires électriques indispensables aux jeunes d'aujourd'hui.

Alors ne venez pas nous faire la morale !

Le couple avait raison : à son époque, **on ne connaissait pas le mouvement écologique, mais on vivait, chaque jour de la vie, dans le respect de l'environnement.**

Au plaisir !

C'est à l'occasion de la disparition d'une personne que beaucoup apprennent quels furent ses qualités, ses engagements, ses réalisations...



SOUVENONS-NOUS DE JEAN-LUC MESSE

Ainsi de Jean-Luc MESSE, qui nous a quittés brutalement fin janvier. En homme discret et modeste, il ne faisait pas parler de lui, mais agissait.

Ingénieur agronome de formation, il a vite senti qu'il fallait changer nos modes de faire et modifier les pratiques agricoles. Aussi, à Valence où il vivait alors, il s'engagea dans l'association naissante « Nature et Progrès ». Tout cela en lien avec la culture bio et les Biocoops qui commençaient à voir le jour.

Un temps il a travaillé en Afrique, puis est revenu par ici où il a contribué à créer le « Comité écologique » de Carpentras dès 1975. Il travailla ensuite à Montpellier au Centre National de Recherche Agonomique pour les Régions Chaudes (CNRARC).

Au moment de la retraite, il revint habiter définitivement dans sa maison de Malemort. Là il entra au groupe « Attac » de Pernes. Et il revint au « Comité écologique » où il fit partie du conseil d'administration, étant présent avec nous jusqu'à la fin.

Un amoureux de notre Terre, qu'il voulait garder vivante et vivable pour tous longtemps. Il est décédé dans la nature, lors d'une balade...

ET SOUVENONS-NOUS AUSSI DE MADELEINE GÉRARD



Discrete elle aussi et toujours serviable lorsqu'il y avait une tâche à effectuer, elle n'était pas dans les instances de déci-

sion ni ne cherchait quelque mise en valeur que ce soit.

En ville à Carpentras, on la voyait sur son vélo à 86 ans... Elle aimait elle aussi les marches dans la nature. Elle est partie mi-février, emportée très rapidement par la maladie.

Domaine Solence vins biologiques

Anne Marie & Jean Luc Isnard producteurs

Chemin de la Lègue 84380 Mazan

www.solence.fr - domaine@solence.fr

Tél/fax : 04 90 60 55 31

Solence

caveau ouvert d'avril à octobre du lundi au samedi 10h-18h30

SOS SAC À PUCES

Vous avez peut-être entendu parler de cette association récemment créée par Simone Guinand.

Simone a été bouleversée par la présence de nombreux chats errants, pour la plupart dans un état lamentable, dans Carpentras et ses environs. Elle a décidé, avec l'aide de quelques amis, de leur porter secours :

- en les capturant pour les faire soigner, stériliser et marquer.

- en les nourrissant et en organisant des abris.

Vous ne pouvez imaginer quelle somme de dévouement cette action nécessite, et quel budget conséquent il faut y consacrer.

À l'heure actuelle, l'association compte 66 adhérents, dont 7 bénévoles actifs sur le terrain. Des tournées journalières sont assurées à Carpentras. Les captures pour stérilisation se font au besoin aux quatre coins du Comtat.

L'association a reçu 90 demandes d'intervention pour l'année 2011, elle reçoit les appels 7 jours sur 7.

« Il est à noter que certaines demandes doivent être finement analysées : en effet, certains habitants ont parfois tendance à considérer l'association comme un service entièrement gratuit, malléable et corvéable à souhait... Certaines limites ne doivent pas être franchies !!! »

À l'heure actuelle, Simone et ses bénévoles ont fait stériliser et soigner plus de 240 chats, et cela malgré les captures effectuées par ailleurs par la COVE.

Le maire étant responsable des animaux errants, l'association a fait une demande de subvention à la mairie de Carpentras. Une somme de 500 € a été allouée en 2011.

Une convention tripartite fixant les modalités de fonctionnement entre la mairie de Carpentras, la SPA et SOS Sacs à Puces devait être signée. Elle l'a été par S. Guinand et la SPA début 2011, mais pas par la mairie, alors qu'un accord verbal avait été donné en 2010 !

Les stérilisations se font dans différents cabinets vétérinaires, après prise en charge par la SPA qui leur délivre des « bons » de stérilisation. Quant aux soins, ils sont entièrement supportés par l'association.....Le budget 2011 s'élevait à plus de 2000 €.

À plusieurs reprises, des rendez-vous avec des responsables de la COVE ont été demandés, car la COVE ne dispose que d'une seule personne employée dans le ramassage des animaux errants pour 24 communes. Ce qui paraît dérisoire, d'autant que ce système ne fonctionne qu'aux heures ouvrables, donc pas les week-ends, pas après 17 h 00 en semaine !... Etc.

Chiens et chats, soyez gentils, perdez-vous pendant les heures ouvrables !!!!!

Vous voyez que la tâche de Simone et de ses bénévoles est conséquente !

SOS SACS A PUCES A BESOIN D'AIDE !

• **Pécuniaire** : vous pouvez adhérer (20 €), ou faire un don, car la stérilisation, les soins et le nourrissage sont très onéreux.

Exemple : - **stérilisation** : pour une chatte, entre 106 et 140 € selon la technique opératoire. - **soins** : la consultation environ 31 €, un vaccin 41 €.

• **Sur le terrain** : la distribution de nourriture, la capture des animaux peuvent se partager : un jour par semaine ou tous les 15 jours, si vous disposez de temps, vous serez bienvenus.

N'oubliez pas que « l'association doit pouvoir compter sur les partenaires privés et publics, puisqu'elle remplit une mission d'hygiène et de salubrité publique ».

D'autre part, nous vous tiendrons ultérieurement au courant des interventions qui auront été faites auprès des mairies de la COVE, de M. le député Ferrand, du Conseil Général, au sujet des subventions et des moyens que le service public aura consenti à organiser.

SOS SACS A PUCES

49 place du Dr Cavaillon

84200 Carpentras - 06 89 99 48 12

sacapuces84@gmail.com

Site : <http://www.sacapuces.fr>



Un vétérinaire nous a informées qu'en cas d'ingestion ou de contact avec des chenilles processionnaires par des animaux domestiques - chiens ou chats - il faut leur rincer la bouche immédiatement avec de l'eau vinaigrée et bien sûr, les conduire de toute urgence chez le vétérinaire !

C'est la saison de naissance des hérissons

En général, ils sont cachés sous des feuilles ou des tas de bois.

Ne mettez pas le feu sans avoir vérifié qu'ils n'abritent pas une famille de nos petits amis.

D'autre part, les hérissons ne peuvent se passer d'eau. Si vous voulez les sauver : placez des coupelles d'eau dans divers endroits du jardin ou des terrasses. La sécheresse actuelle est mortelle pour eux. N'oubliez pas qu'ils nous débarrassent de bien des insectes indésirables.

Mic & Danièle



En adhérant au Comité Ecologique, (pour une somme modique) vous renforcerez notre crédibilité. La défense de l'environnement a "le vent en poupe", encore faut-il que sur le terrain, les actions menées par notre association soient soutenues par le plus grand nombre.

La réunion mensuelle du Comité Ecologique a lieu au Château de la Roseraie à Carpentras, de 18h à 20h, le premier jeudi de chaque mois

le site internet du Comité Ecologique : <http://comecolocarp.unblog.fr>

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **8 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique - 71, rue d'Allemand - 84200 Carpentras**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :